



OFFRE DE STAGE



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche :
→ **un(e) stagiaire**

« Structuration du tronçon volcans de l'itinérance Interparcs du Massif Central »

➤ IDENTITE

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui anime le projet de territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Son rôle est d'aider les collectivités signataires de la charte du Parc à la mettre en œuvre, tout en entraînant les habitants, les associations et les professionnels dans cette même dynamique.

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand de France métropolitaine. Il compte 88 000 habitants pour 150 Communes. Il s'étend partiellement sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme. C'est un territoire de moyenne montagne, identifié à la fois par ses paysages volcaniques uniques en Europe et pour la qualité de son patrimoine naturel, paysager et culturel.

Engagé depuis longtemps dans le développement d'une offre d'itinérance équestre et depuis 2009 dans la structuration d'une dynamique d'écotourisme, il a pour mission d'encourager le développement d'une offre de découverte du territoire Zéro CO2.

➤ CONTEXTE

A partir de 1993, le SMPNRVA s'est vu confier par la Région Auvergne, la structuration de la Grande Traversée du Parc à cheval. Par ailleurs, le territoire du Parc des volcans d'Auvergne est maillé de nombreux sentiers de petite randonnée et de grande randonnée : GR 30, 4, 441, 400, GR de pays, GTMC VTT.

Membre du réseau Inter-parcs Massif Central (IPAMAC), il participe, depuis plusieurs années, à la dynamique « Itinérances » portée par IPAMAC dans le cadre de la politique encouragée par le Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires sur le Massif Central.

En 2019, une étude de faisabilité d'une itinérance InterParcs dans le Massif Central a été confiée par IPAMAC au cabinet KIPIK. Cette étude est venue confirmer la pertinence de l'émergence de cette itinérance selon un positionnement qui doit permettre la découverte des Parcs par l'intime.

Par ailleurs, en 2018 et 2019, IPAMAC a conduit une expérimentation autour de l'émergence de prototypes d'aires de bivouac aménagées. Deux modèles ont été proposés, résultats du concours d'architecte lancé en 2018. L'un de ces modèles a été installé dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin en 2019 l'autre sera installée dans le Parc naturel du Morvan en 2020. Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne est candidat à l'installation de l'un de ces 2 modèles sur son territoire en 2021.

Afin de formaliser le tronçon volcans de l'itinérance InterParcs et d'installer la 1^{er} aire de bivouac aménagée de son territoire, le SMPNRVA recrute un stagiaire de niveau Master 2 pour une période de 6 mois.

➤ MISSIONS DU STAGIAIRE

Placé(e) sous la responsabilité de la directrice du pôle « Marketing Territorial et dynamiques économiques durables » et co-encadré(e) par les chargées de mission « Valorisation des productions et des savoir-faire » et « Ecotourisme » du Parc, le(la) stagiaire aura pour mission de :

1. Contribuer à la structuration de l'itinérance InterParcs Massif Central sur le territoire du Parc des volcans :
 - Participer à la définition du tracé
 - A partir du positionnement retenu pour cette itinérance, repérer le long du tracé retenu l'offre de production et de services.
 - Participer à la valorisation Parc de cette itinérance
2. Participer au projet d'installation de la 1ère aire de bivouac aménagée du territoire du Parc des volcans d'Auvergne.

➤ PROFIL DU STAGIAIRE

Formation : Master 2 Développement touristique /des activités de pleine nature et/ou des territoires ruraux / Tourisme durable

Savoirs, savoir-faire et compétences techniques requises :

- > Forte motivation pour le développement local et les démarches de valorisation Parc, sensibilité au développement durable ;
- > Connaissance dans le domaine des activités de pleine nature, de l'itinérance
- > Autonomie, méthode, esprit de synthèse et d'analyse, sens de l'organisation, force de propositions
- > Permis B et véhicule obligatoire (défraiement)
- > Ordinateur portable personnel apprécié

➤ INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

Durée du stage : 6 mois

Date : à partir du 1er mars 2020

Gratification de stage : selon la législation en vigueur

Basé : siège du Syndicat mixte du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne- Montlosier-63970 AYDAT.

Déplacements : fréquents au sein du territoire, occasionnels à l'extérieur

Contacts :

Eve ALCAIDE, responsable de la Direction « Marketing territorial et Dynamiques Economiques Durables » au syndicat mixte du Parc

- > ealcaide@parcdesvolcans.fr
- > 04 71 20 22 10 / 06 69 97 35 13

Envoyer CV et lettre de motivation **avant le 31 janvier 2021** à : ealcaide@parcdesvolcans.fr